

DECISION DU PRESIDENT DU CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE

Décision n° 1

Objet : Approbation de cession du droit d'exploitation d'un spectacle entre la compagnie THEATRE DE LA RONDE et le CCAS de Piolenc.

L'an deux mille vingt-quatre, le 5 février Monsieur Louis DRIEY, président de droit du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Monsieur le Président ayant reçu délégation de pouvoirs par la délibération n°16 du 25 mai 2020 donnant délégation à M. le Maire.

Le CCAS a décidé d'organiser un après-midi théâtral à destination des Piolénçoises et des Piolénçois, en date du 25 février 2024.

Vu la proposition faite par la Compagnie "THEATRE DE LA RONDE"

DECIDE

Article 1 : De signer la proposition de représentation intitulée : "LES CANCANS", présentée par la compagnie THEATRE DE LA RONDE et dirigée par Madame Mireille JULLIEN Présidente, domiciliée 12 quartier Poincard 84700 SORGUES.

Article 2 : Cette représentation se déroulera le dimanche 25 février 2024, salle Jean Louis Trintignant, à partir de 15 heures.

Le prestataire fournira le spectacle entièrement monté et assurera la responsabilité artistique de la représentation.

Article 3 : Le montant de la représentation s'élève à 600 €.

La facture devra être déposée sur CHORUS PRO, numéro siret CCAS :  
268 402 872 000 17

Article 4 : Le présent contrat se trouverait suspendu ou annulé de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte, dans tous les cas de force majeure (deuil national, guerre, révolution, maladie, inondations, incendie, grève générale, émeute, épidémie tel que la COVID 19.

Article 5 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux, introduit devant le tribunal administratif de Nîmes dans le délai de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l'application informatique " Télérecours Citoyens " accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

Fait à Piolenc, le 5 février 2024

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400919-20240205-0024-1-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/02/2024

Publication : 08/02/2024

Pour l'autorité compétente par délégation, le Président, Louis DRIEY

Le Président

LOUIS DRIEY



Centre Communal  
d'Action Sociale  
(CCAS)  
Le Piolenc